

Lyon 1 : les chantiers stratégiques et « post-Idex » de Frédéric Fleury pour son second mandat

Paris - Publié le lundi 4 janvier 2021 à 14 h 49 - Actualité n° 203550

« Nous sommes dans le moment de notre réflexion quinquennale où nous devons nous poser et regarder la voie à tracer pour l'établissement sur toutes les actions stratégiques et dans ce nouveau contexte post Idex », déclare [Frédéric Fleury](#), président de l'Université Lyon 1 Claude Bernard, à News Tank, le 17/12/2020.

Il revient sur les grands chantiers pour son second mandat, après sa réélection le 01/12/2020. Alors que ce mandat n'aurait dû durer que quelques mois, avec la création de l'université-cible fusionnant Lyon 1, Lyon 3, l'UJM et intégrant l'ENS de Lyon prévue en 2021, l'arrêt du projet lui donne quatre ans à la tête de l'université.

« L'élément de base est de continuer à gérer et trouver des marges de manœuvre financières pour assurer nos missions, et que tous les personnels et étudiants trouvent des conditions de vie et de travail pour s'épanouir et réussir. »

« C'est d'autant plus important dans un contexte sanitaire et social difficile, d'avoir un écrin de qualité de vie », indique-t-il, précisant que Lyon 1 s'est dotée d'une charte de qualité de vie au travail. « Nous devons maintenant la mettre en place, et toute une série de projets a été réfléchi en conséquence. »

Sur le volet recherche, l'université se penche sur le modèle économique de ses plateformes de recherche, « afin de proposer une offre de service qui permet d'alimenter leur fonctionnement ». Afin de mieux les valoriser, Lyon 1 a ainsi développé un portail « qui recense ces plateformes et ces offres de services afin d'informer et de les rendre visibles auprès des entreprises ».

Dans un autre volet de cette interview publiée le 18/12/2020, Frédéric Fleury revient sur les enjeux du site lyonnais après la perte de l'Idex.

Des avancées à poursuivre en formation et vie étudiante

Sur le volet formation, Frédéric Fleury indique que l'université a fait face à toutes les réformes mises en place ces dernières années, via la loi ORE « et avec des résultats dont nous sommes fiers ».

« Nous avons progressé sur le taux de réussite des L1 qui est passé à 50 %, grâce à un gros effort des collègues, des services et de la CFVU.

Nous allons poursuivre cela avec une attention sur la réforme du bac, car nous allons voir arriver de nouveaux bacheliers avec une forte diversité dans leurs profils et formations. »

Un enjeu de son second mandat sera aussi de déployer toutes les actions sur l'université européenne Arqus à laquelle appartient l'Université de Lyon. « La crise nous a retardés dans le démarrage des projets de formation, mais nous espérons pouvoir rapidement les mettre en œuvre », indique le président.

Création d'un bureau des affaires étudiantes

En matière de vie étudiante, un service de santé universitaire a été mis en place avec un centre de soins comprenant des médecins généralistes, gynécologues, psychologues qui peuvent faire des actes. « C'est très apprécié des étudiants, et important quand on sait qu'il y a une tendance des étudiants à renoncer aux soins », estime Frédéric Fleury, qui souhaite aussi « renforcer et diversifier les aspects liés au sport, au lien social, à la vie culturelle » ou « travailler sur le sentiment d'appartenance, le réseau des anciens ».

Pour cela, l'université a décidé de créer un bureau des affaires étudiantes, « à l'instar de la réunion des directeurs de composantes, et qui se voudra un espace d'échange avec les étudiants, et leur permettra plus facilement de faire remonter leurs propositions. Il est en effet important de s'appuyer la parole des étudiants ».

Renforcer les partenariats avec les entreprises et les collectivités

Un autre axe stratégique pour Lyon 1 concerne les partenariats avec les entreprises.

« Nous avons beaucoup de contrats de recherche avec les entreprises via notamment l'activité de nos deux filiales, mais aussi des partenariats autour de l'alternance et de la formation professionnelle », indique le président.

Aussi, pour les renforcer, l'université réfléchit à créer une commission relations entreprises, « pour une vision plus transversale et un suivi régulier de ces collaborations ». Tout en continuant à maintenir le bon taux d'émergence de start-up et spin-off, et de dépôts de brevets, Lyon 1 étant deuxième au niveau national.

« Il est important que la région nous accompagne »

L'université veut aussi développer ses liens avec le territoire, au premier rang desquels la région « qui est la plus importante en France en terme économique derrière l'Île-de-France, de manière à participer au développement économique territorial via l'innovation issue des deep tech, contribuer par notre recherche et nos formations à l'attractivité du territoire pour les entreprises et donc à l'emploi. Il est important que la région nous accompagne pour cela ».

En termes d'impact économique, une étude réalisée en 2018 par un consultant étranger montre que Lyon 1 représente 2,1 Md€ de valeur économique et 19 300 emplois indirects (au-delà des 4 800 personnels) sur le périmètre Aura.

Autre cible : la métropole, dont la majorité a changé lors des dernières élections en juin 2020. « Les étudiants de Lyon 1 représentent un Lyonnais sur 30, ceux du site représentent un habitant sur 10 à l'échelle de la métropole. Cela impose d'avoir une politique concertée autour de la vie étudiante, de l'aménagement des campus, des services rendus aux étudiants », indique Frédéric Fleury.

Il souhaite notamment profiter du nouveau schéma de développement universitaire en cours d'élaboration par la métropole : « cela permettra d'aborder ces questions de logement, de mobilité, d'organisation des campus, de vie culturelle, etc. Nous le compléterons par un schéma directeur de la vie étudiant à l'échelle de l'établissement. »

Le financement de la recherche : entre LPR et initiatives propres

Alors que la LPR ouvre des possibilités pour le financement de la recherche, Frédéric Fleury estime que « ce dont les unités ont besoin, c'est de l'aide en moyens humains ».

« On demande aux E-C de s'investir dans la formation, leurs projets de recherche, mais aussi l'innovation et la valorisation de la recherche, les partenariats socio-économiques, le suivi des étudiants, etc., il faut qu'ils soient plus aidés sur les tâches administratives dans les services et dans les laboratoires.

Aussi on peut se féliciter par la LPR de la priorité donnée à davantage de moyens récurrents aux unités, via le préciput, un soutien en RH pour que les équipes réalisent leurs projets de recherche, et le renforcement des moyens de l'ANR », dit-il.

Pour autant, Lyon 1 doit selon lui poursuivre ses actions propres d'aide à la recherche. « Nous avons en effet constaté qu'il y a un manque de soutien pour les équipements intermédiaires, qui ne peuvent bénéficier des moyens récurrents et ne sont pas assez importants pour être éligibles au financement type CPER. »

L'université souhaite donc reconduire un appel à projets interne lancé en 2019, de 3 M€, « pour accompagner l'achat ou le renouvellement de matériel qui est capital pour conserver un bon niveau de performance. 60 dossiers ont été déposés, preuve que cela répondait aux besoins, et 20 projets ont été accompagnés. »

Quant au volet RH de la LPR comme les chaires de professeurs juniors, il indique que le sujet n'avait pas encore été débattu au sein de l'université. « La loi offre de nouvelles possibilités, avec les chaires juniors, ou les CDI de mission qui peuvent permettre de maintenir des contractuels plus longtemps, de lutter contre une certaine précarisation. Mais, il revient aux établissements de s'en emparer et de les utiliser... ou pas. Car ces dispositifs peuvent aussi poser question. Et donc il est important de poser le débat. Je n'ai pas de religion dessus », indique-t-il.

Il mentionne par ailleurs un « sujet épineux et d'ordre national » sur la recherche : celui de la coordination entre tous les financeurs : université, organismes de recherche, CHU « et qui passe par un SI recherche performant... malheureusement à la traîne ».

L'appartenance de Lyon 1 à Udice et ses attentes

Lyon 1 a rejoint la nouvelle association Udice composée des universités labellisées Idex, et va y rester bien que n'ayant plus d'Idex.

« Lyon 1 a une position particulière, car le périmètre d'Udice a été défini à partir des universités labellisées Idex — mais pas toutes pérennisées, donc la question pourrait se poser pour plusieurs établissements. Et il a été décidé que c'était un premier périmètre et qui pourrait évoluer et s'étendre à d'autres établissements », indique son président.

« La volonté était de trouver un périmètre composé d'établissements se projetant dans une transformation, une adaptation aux enjeux internationaux, avec un poids scientifique important et une reconnaissance internationale. Sur ces critères, Lyon 1 en fait clairement partie puisque nous sommes dans les dix premiers établissements français dans Shanghai, et bien positionnés dans Leiden.

Il est donc normal que nous nous retrouvions comme membre acteur et actif d'Udice. À nous de poursuivre un projet d'excellence, sous une forme différente, pour nous inscrire dans la dynamique du collectif. »

« Les organismes de recherche trouvent chez Udice un interlocuteur privilégié »

Qu'attend-il alors de cette association, la CPU demeurant l'organisation représentative des universités reconnue officiellement?

« Je la vois comme un espace d'échange et de partage autour d'une vision d'une politique équilibrée des missions de formation, de recherche et d'innovation. Et qui souhaite faire reconnaître les universités comme opérateurs de l'État et opérateurs de recherche », répond-il.

Udice étant selon lui « complémentaire à la CPU, et d'ailleurs un membre éminent d'Udice en est devenu président ! »

Selon lui, Udice a vocation à discuter « avec tous ses partenaires, au premier rang desquels les organismes de recherche. Et je pense que les organismes trouvent chez Udice un interlocuteur privilégié du fait de notre périmètre, et de notre poids scientifique. Nous souhaitons aussi tisser des liens avec les réseaux équivalents, en Allemagne, au Canada, etc. »

Frédéric Fleury



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Claude Bernard - Lyon 1 Président	Décembre 2020	Aujourd'hui
Université Claude Bernard - Lyon 1 Administrateur provisoire	Mars 2020	Novembre 2020
Université Claude Bernard - Lyon 1 Président	2016	Mars 2020
Université Claude Bernard - Lyon 1 Vice-Président en charge du patrimoine immobilier et du développement durable	2012	Mars 2016
Université Claude Bernard - Lyon 1 Directeur du département de Biologie de la faculté des Sciences et Technologies	2010	Mars 2016

Fiche n° 16293, créée le 27/02/16 à 23:25 - MàJ le 01/12/20 à 16:52

Université Claude Bernard - Lyon 1



L'université Claude Bernard - Lyon 1 a été créée à partir des facultés de sciences et de médecine de l'ancienne université de Lyon.

Université Claude Bernard - Lyon 1
Service Facturier
TSA 60101
69628 Villeurbanne Cedex - FRANCE



Fiche n° 2198, créée le 20/06/14 à 04:49 - MàJ le 20/06/14 à 16:50

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »